



# Industrie Le label « Alsace terre textile » s'inscrit dans le paysage

À Mulhouse, l'équipe du Pôle textile Alsace et ses partenaires ont dévoilé, hier, l'un des panneaux qui vont fleurir aux entrées des villes où sont implantées les 19 entreprises de la région déjà labellisées « Alsace terre textile ».

« Commune partenaire Alsace terre textile » : c'est le message qu'affiche le panneau dévoilé hier à l'entrée de Mulhouse, du côté du campus de l'Illberg. Et après la métropole haut-rhinoise, bien d'autres des communes où sont implantées les 19 entreprises déjà labellisées « Alsace terre textile » inaugureront bientôt la même signalétique à leurs portes, de Marmoutier au nord, où est installée la société SNTM, à Hirsingue au sud, qui accueille Emanuel Lang.

## Une future « route du textile » ?

Lancé en novembre 2013, ce label « Alsace terre textile » distingue des entreprises dont le processus de fabrication est à plus de 75 % effectué sur le territoire de référence, l'Alsace et les Vosges, a rappelé, hier, Gianni Pavan, président du comité qui porte cette démarche marketing au sein du Pôle textile Alsace (PTA) et dirigeant d'Alsatexiles, à Riedisheim. Il a salué l'engagement des collectivités où va fleurir la nouvelle signalétique. « Notre label n'aura d'intérêt que s'il est connu des consommateurs », a-t-il souligné devant les nombreux invités (entrepreneurs de textile, partenaires, élus...) réunis pour l'inauguration des panneaux mulhousiens. Et peut-être que cet affichage sera le prélude à la création, un jour, « d'une route du



La délégation qui a inauguré, hier à Mulhouse, la nouvelle signalétique du label « Alsace terre textile » a pu découvrir auparavant le travail des salariés de l'usine DMC.

Photos Jean-François Frey

textile, qui donnerait encore une autre visibilité au textile alsacien », a encore observé Gianni Pavan.

De huit au départ, le nombre d'entreprises labellisées est donc passé à 19 en moins d'un an. Il devrait encore gagner quelques unités. « Mais on ne sera jamais 200, parce que ce label est trop exigeant », note Catherine Aubertin, responsable du PTA, qui fédère une cinquantaine d'acteurs régionaux de la filière. « Notre mission est de développer des synergies, stimuler le travail en réseau, valoriser nos savoir-faire et nos compétences au niveau local, les faire fructifier », a résumé Bernard Finckenbein, vice-président du pôle.

« Le textile, c'est l'ADN de Mulhouse ! », s'est exclamé de son côté Jean Rottner, le maire de Mulhouse, présent au côté de Jean-Marie Bockel, président de l'agglomération. Et les invités du PTA ont pu visiter, hier, le fleuron du textile mulhousien : l'usine DMC. Michel George, directeur des opérations du leader mondial du fil à broder, a rappelé quelques chiffres : l'entreprise, née en 1746, c'est aujourd'hui 320 salariés, dont 125 à l'usine de Mulhouse et 95 à Illzach, où sont basés les services administratifs et la logistique ; 57 millions

d'euros de chiffre d'affaires annuel, dont 85 % à l'export (et 70 % issus des produits fabriqués à Mulhouse) ; une présence dans 40 000 points de vente à travers plus de 120 pays ; 900 000 échettes vendues par jour ; quatre secteurs d'activités dans le loisir créatif (les fils, les supports à broder, les accessoires et l'édition)...

DMC est labellisée « Alsace terre textile » et s'est beaucoup investie dans la démarche. « Dans un environnement de plus en plus difficile et mondialisé », Michel George y voit une façon « de valoriser à la fois la qualité du produit et une production locale, avec plus d'exigence que le Made in France, et de préserver au maximum l'emploi et le savoir-faire sur place ».

F. F.



Le panneau mulhousien inauguré hier en préfigure bien d'autres.